



Commission scolaire
de la Côte-du-Sud



La Commission scolaire de la Côte-du-Sud entame son opération de dépistage du radon

Montmagny, le 13 novembre 2012 — La Commission scolaire de la Côte-du-Sud (CSCS) entamera, dans les prochains jours, son opération de dépistage du radon dans ses 56 établissements scolaires, ainsi qu'au siège social. En effet, plus de 450 détecteurs de radon (dosimètres) seront installés dans les locaux des établissements.

En août 2011, le ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport (MELS) recommandait à toutes les commissions scolaires de réaliser une opération de mesure des concentrations de radon dans leurs immeubles, de façon à démontrer que la qualité de l'air intérieur respecte la ligne directrice de Santé Canada. Cette opération doit être terminée avant le 1er juillet 2014.

Les dosimètres seront retirés au printemps 2013 et ensuite analysés en laboratoire. Les résultats de ces mesures ainsi que les recommandations appropriées seront transmis au Service des ressources matérielles de la CSCS qui assurera le suivi. Si des concentrations élevées de radon sont observées, la commission scolaire mettra en place des mesures correctives appropriées.

Qu'est-ce que le radon?

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle qui provient de la dégradation de l'uranium présent partout, mais de façon non uniforme, dans la croûte terrestre. Le radon peut s'accumuler dans les bâtiments au sous-sol et au rez-de-chaussée. Ce gaz représente un risque pour la santé lorsqu'une personne est exposée de façon continue à des concentrations élevées dans l'air intérieur d'un bâtiment sur **plusieurs décennies**. Pour réduire les risques associés au radon, Santé Canada a récemment adopté une nouvelle ligne directrice abaissant la concentration jugée acceptable dans l'air ambiant des immeubles.

Ainsi, si les concentrations mesurées dans un bâtiment excèdent la nouvelle ligne directrice, le propriétaire de celui-ci doit effectuer des travaux visant à contrôler l'infiltration de radon. Bien qu'il y ait peu de risques pour que des problèmes significatifs existent dans les écoles du Québec, le ministère de la Santé et des Services sociaux recommande, sur une base préventive, que des mesures des concentrations de radon y soient effectuées.

Renseignements additionnels au sujet du dépistage du radon :
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : www.mels.gouv.qc.ca/radon